



TEXTE : RÉMI BARROUX
PHOTOS : SAMUEL BOLLENDORFF
 NANJING, SHANGHAI (CHINE), DNIPROPETROVSK,
 KIEV, ODESSA (UKRAÏNE), FIGUERAS (ESPAGNE),
 MAURELLAS (FRANCE) : envoyés spéciaux

Sur le bidon blanc en plastique, les deux petits logos de couleur orange ne laissent aucun doute : « *Toxico* » et « *Peligroso para el medio ambiente* » (« dangereux pour l'environnement »). Un avertissement supplémentaire bien visible, précise que ce fongicide destiné à l'agriculture est particulièrement nocif pour les « *mujeres embarazadas* » (« femmes enceintes »). La carbendazime, substance active du Maypon Flow (de la marque Cheminova), est strictement interdite en France : elle est non seulement dangereuse pour l'environnement, mais peut provoquer des altérations génétiques.

Nous venons pourtant, ce 6 février, d'en acheter un bidon à Figueras, en Espagne, à une trentaine de kilomètres de la frontière du Pertuis. Le magasin Saiga nous l'a vendu – 11,80 euros le litre – sans ignorer qu'il était prohibé de l'autre côté de la frontière, et nous l'avons rapporté en toute quiétude en France. Nous aurions pu en acheter dix fois plus, à condition de prévenir à l'avance. « *Certains agriculteurs, pour la vigne, les céréales, les fruitiers, viennent de loin, en camion, et en emportent des palettes entières ; j'en ai même vu venir des Pays de la Loire ou de Haute-Normandie* », précise au Monde Daniel Bouix, apiculteur, animateur du Collectif alternatives aux pesticides 66 et membre de la Confédération paysanne.

Le trafic de produits interdits ou contre-faits est incessant, et le commerce illégal, florissant. Pourtant, la lutte s'intensifie. « *Qu'il s'agisse de crime organisé ou de simple négligence, l'importation et l'utilisation de produits phytosanitaires non autorisés ou contre-faits constituent une menace pour l'environnement et pour la santé des consommateurs comme des agriculteurs, qui en sont souvent les premières victimes* », insistait le ministre de l'Agriculture, dans un communiqué, en mai 2014.

« RISQUES FAIBLES, PROFITS ÉLEVÉS »

Sous l'œil de l'Office européen de lutte anti-fraude (OLAF) et d'Europol, police et justice essayent de freiner ce négoce fructueux. Celui-ci pèse à environ 10 % du marché européen des produits phytosanitaires, soit près de 1 milliard d'euros, selon Jean-Charles Bocuquet, directeur général de l'European Crop Protection Association (ECPA), l'organisation européenne qui représente l'industrie chimique. Au niveau mondial, le commerce de produits chimiques, insecticides, herbicides, fongicides... s'évalue à 50 milliards d'euros et la fraude à... 5 milliards. Ce manque à gagner pousse les grandes marques à diligenter leurs propres enquêtes. Selon l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaeap), « *une nouvelle forme de criminalité organisée s'est développée du fait de l'exceptionnel rapport "risques/faibles/profits élevés" associé à cette activité* ».

Sur les gros marchés que sont l'Europe de l'Est, l'Ukraine et la Russie, l'Afrique, la Chine, le Brésil, le Vietnam, le Japon, des produits illégaux circulent. Ils ont quasiment la même origine : la Chine.

Toutes les affaires désignent ce pays comme celui de la contrefaçon des molécules à la base des produits phytosanitaires. Pour preuve, la dernière belle prise effectuée par l'OLAF en mai 2014. L'histoire commence à Shanghai. La société qui exporte, totalement masquée, vend des filets de pêche. « *Le rôle de l'OLAF a été d'identifier le parcours des camions, de prévenir les autorités polonaises qui*

font de grandes marques », raconte Thierry Henne, un enquêteur de l'OLAF. Des le déchargement du conteneur dans le port d'Odessa (Ukraine). Il a fallu agir vite pour empêcher la marchandise d'arriver chez des distributeurs. Chargée sur deux camions, elle faisait route vers la ville polonaise de Dobroszk, où se trouve l'entreprise de transport. Après une filature, les véhicules ont été arrêtés par la police polonaise.

Cette saisie est l'exemple d'une collaboration réussie entre différents services, douanes, polices... et entre plusieurs pays. Mais le scénario n'est pas si fréquent, et les prises sont rares. « *Quand les douanes saisissent plusieurs tonnes, cela signifie qu'il y en a beaucoup plus en circulation* », confie Thierry Wyon, directeur de la sécurité des produits chez Syngenta, une société suisse de produits chimiques et phytosanitaires. Sous ses or-

Pesticides connection

ÉCOCIDES 5|5

Dernier volet de nos reportages sur la criminalité environnementale : des laboratoires de la périphérie de Shanghai, en Chine, aux rayons des distributeurs de Figueras, en Espagne, enquête sur le trafic illégal de pesticides, interdits ou contrefaits, qui empoisonnent sols, agriculteurs et consommateurs



ciens policier à la solide carrure. Direction la Chine, donc : Shanghai. Dans la salle discrète d'un restaurant près du Convention Center, le centre d'exposition de la mégalopole, des enquêteurs, conseillés par des avocats, mettent au point la stratégie pour investir AgroChemex, le plus grand Salon d'Asie consacré à l'industrie de la « *protection des plantes* » qui s'est tenu fin octobre 2014. Leur mission : trouver des produits sous licence des grands fabricants, Syngenta en particulier, contrefaits et vendus à destination de pays où ils sont protégés.

Dans les vastes allées à moquette vert prairie, près de 500 exposants, chinois pour la plupart, proposent des milliers de références dans leurs catalogues. D'accortes hôtesse proposent de découvrir leurs gammes. Il faut un œil expert pour découvrir, dans les listes interminables de noms aux formules chimiques complexes, les objets du litige. Quelques